

Les élus régionaux adoptent un plan de soutien à l'élevage de Midi-Pyrénées – crise 2015 de 7 M€

7 M€, c'est le montant du Plan régional de soutien à l'élevage de Midi-Pyrénées – crise 2015 que Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées et Vincent Labarthe, vice-président en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ont proposé aux élus régionaux qui l'ont adopté en commission permanente aujourd'hui **pour répondre aux difficultés rencontrées actuellement par les éleveurs et la profession agricole de Midi-Pyrénées.**

En Midi-Pyrénées comme ailleurs, la crise se fait ressentir pour les filières d'élevage et particulièrement pour les productions laitières, les viandes bovines et porcines qui sont les plus durement touchées ces derniers temps.

« En complément des mesures déjà prises par le Gouvernement en juillet dernier et en constatant les impacts de la sécheresse au niveau régional, nous avons décidé de réagir au plus vite, et à notre échelle, par la mise en place d'un Plan régional adapté aux situations spécifiques de Midi-Pyrénées, a notamment déclaré Martin Malvy.

Avant d'ajouter : « En tenant compte des revendications que porte régulièrement la profession, ce plan doit apporter des réponses aux situations d'urgence, mais il doit aussi soutenir la compétitivité de l'élevage sur le long terme. Sur ce point, notre ligne reste la même, à savoir soutenir prioritairement la qualité, la structuration de filières, la mise en marché la plus directe possible tout en aidant l'organisation de celle-ci. Je remercie Vincent Labarthe pour le bon travail effectué pour élaborer ce nouveau plan ».

Les 10 mesures du plan régional de soutien à l'élevage:

- **Reconstitution des prairies : 800 000 €** d'aides aux éleveurs touchés par la sécheresse pour reconstituer leur potentiel de production fourrager (achat de semences).
- **Aide aux centres collectifs de gestion du cheptel : 200 000 €** pour financer les outils intermédiaires de la filière viande tels que des centres d'allotement, de quarantaine ou d'engraissement.
- **Aide à la modernisation des stations raciales : 200 000 €** pour accompagner les organismes de sélection dans la consolidation de l'offre génétique régionale en tant que socle de développement des races dont le berceau est en région.
- **Appels à projets « plan protéines » : 800 000 €** pour faire émerger et soutenir la réalisation d'outils collectifs de ressources protéiques d'origine locale.
- **Aide à l'amélioration génétique en élevage porcin : 500 000 €** pour soutenir le gain de performance liée au cheptel de souche par une prise en charge du surcoût génétique.
- **Aide à l'amélioration de la performance économique des élevages laitiers (bovins): 900 000 €** pour permettre aux éleveurs de bénéficier d'un conseil spécialisé liés aux coûts de production dans le cadre de « l'après-quotas ».
- **Aide à la modernisation des bâtiments d'élevage : 3 M€** pour abonder l'enveloppe des appels à projets de la mesure 411 du Programme de Développement Rural Régional (PDRR) « investissements à la modernisation des élevages » de manière à conforter l'effort d'investissement considérable des éleveurs midi-pyrénéens dans la conjoncture actuelle.
- **Aide à la transformation et à la commercialisation à la ferme de viande (hors volailles) et de lait (bovins) : 400 000 €** pour accompagner de manière prioritaire et renforcée les investissements de transformation et de commercialisation de viande et de lait (déplafonnement des aides régionales sur 2015 et 2016) et favoriser la valorisation en circuits-courts.
- **Aide à l'expérimentation d'outils collectifs de gestion des effluents porcins : 100 000 €** pour la mise en place en CUMA d'outils expérimentaux visant une gestion agronomique optimisée des fertilisants dans le souci d'une amélioration des performances environnementales de la filière.
- **Aide à la mise en œuvre d'une démarche stratégique de l'inter profession porcine MIDIPORC : 100 000 €** pour la mise en œuvre d'un plan sur trois ans visant à stopper l'érosion de l'élevage porcin.